

Le Menhir dans la Vilaine

Bulletin d'information de la FFMC 35

N° 12 - 2^{ème} trimestre 2000

Sommaire

Edito	1
Important	1
Manif	1
Contacts	1
L'actualité nationale.....	2
Des nouvelles de l'Europe	3
L'actualité régionale	4
Concessionnaires	4
Initiative	5
Les échos de la presse	6
Bulletin d'adhésion	8
Offres réservées FFMC 35	8
Portrait.....	8
Petite annonce	8
Messages de M. Moto.....	9
1h37.....	9
Calendrier	9
Le coin des assureurs	10
Carnet.....	10

Contacts FFMC 35

Courrier FFMC 35
1, place de la Rotonde
35000 RENNES
FFMC 35
Co/Dominique Laperche
35, rue du Manoir de Gaudon
35770 VERN SUR SEICHE
Téléphone 06 70 84 95 56
e-mail : ffmc35@worldnet.fr

Bureau de la FFMC 35

C. Marty (Président) 02 99 23 78 63
O. Kagan (Vice-pdt) 02 99 63 63 31
D. Laperche (Trésorière) 02 99 00 47 49
C. Place (Secrétaire) 02 99 35 10 98

Le Menhir dans la Vilaine

J-Ph. Delaunay 02 23 21 15 30

Note : les photographies dessins et articles figurant dans ce numéro sont la propriété de leurs auteurs respectifs.

Edito

Il aura fallu qu'un pétrolier vienne couler lamentablement devant chez nous, soulignant l'échec d'une autre politique de sécurité, maritime celle-là, pour que notre sympathique ministre nous soulage de son incompétence le temps de cacher la « merde aux chats » sous le tapis du salon politique. Cependant, sitôt sa pelle posée, il va reprendre le stylo législatif et s'il reste encore un peu d'argent dans les caisses de l'état après avoir tenté de réparer l'irréparable, il ne sera assurément pas employé à la pose de rails plastiques ou à pratiquer une TVA minorée sur les équipements moto de sécurité, ni même à améliorer un peu l'état du réseau secondaire français qui en aurait

bien besoin. Non, bien sur, il reste probablement quelques radars à acheter !!!

Il va donc être nécessaire de se mobiliser à nouveau, au niveau régional, afin que nos revendications parviennent aux élus de tous bords et que la moto ne soit plus l'éternelle oubliée, vis-à-vis des lois aussi bien que des infrastructures.

A bientôt donc, dans la rue, pour que le rugissement de vos moteurs secoue ces « messieurs dames » de leur torpeur administrative et les débarrasse de leurs frilosités politiques.

**Ensemble nous serons plus forts,
plus forts nous vaincrons.**

Christophe

C O N T R E L E S I N F R A S T R U C T U R E S M E U R T R I È R E S

(Rails d'insécurité, peintures
inadaptées, bacs à fleurs, îlots
non signalés...)

Manifestation Régionale 22 avril 2000

Rassemblement à 14 h,
place de la mairie à Rennes
FFMC 29, 35, 44, 53

Gayssot news

Suite à la rencontre qu'avait organisée J-C. Gayssot fin septembre, nous lui avons transmis un ensemble de propositions cohérentes susceptibles de faire progresser la sécurité routière, et avons demandé au ministre un entretien sur la politique globale en ce domaine.

Il a d'abord cherché à nous faire rencontrer un conseiller technique : nous avons refusé car ce ne sont pas des dossiers techniques dont il s'agit, mais bien de donner une autre orientation à la politique de sécurité routière.

Il vient de nous faire savoir que nous pourrions fixer un rendez-vous courant avril. Comme quoi nous avons eu raison de ne pas céder !

Cela dit, la rencontre avec Gayssot est une chose, mais la solution de fond pour avancer, est de gagner le soutien à nos propositions. Et, pour y parvenir, d'être avec les motards partout où ils sont, de faire connaître et soutenir nos orientations en matière de sécurité routière : sensibilisation, prévention et formation, amélioration des infrastructures routières et non abus de répression.

Rouler au sans plomb...

Suite à la disparition du « vrai » super plombé, beaucoup d'entre-nous se posent des questions arrivés à la pompe. Le tableau suivant détaille, par marque et par modèle, les types de carburants préconisés (source Elf). La première colonne désigne le SP 98 et la seconde, le 95. Les modèles absents de ce tableau doivent rouler au super additivé.

Légende :

Occ = occasionnellement

>91 = depuis 1991.

Aprilia		
Climber	non	non
RX 240	non	non
Autres 2 temps	Occ	oui
Tuareg 600	Non	Non
ETX 350	Non	Non
Tuareg 250	Non	Non
Autres 4 temps	Occ	Oui
BMW		
Tous modèles >89	oui	Oui
R45	>85	>85
R50/5	Non	Non
R60/5/6/7	Non	Non
R65	>85	>85
R75/5/6/7	Non	Non
R80	>85	>85
R80RT	>85	>85
R80GS n° cadre >	6283306	6283306
R80ST	Non	Non
R100/7	Non	Non
R100S	Non	Non
R100T	Non	Non
R100CS	Non	Non
R100RS	>85	>85
R100RT	>85	>85
R100GS	>88	>88
K75	Oui	Oui

K100 n° cadre >	0007291	0007291
K100RS n° cadre >	0081107	0081107
K100RT n° cadre >	0024999	0024999
K100LT	Oui	Oui
K100 base II	Oui	Oui
K1	Oui	Oui

Buell		
Tous modèles	Oui	Non

Cagiva		
125 Mito >94	Oui	Non
125 roadster >93	Oui	Non
125 W8R >93	Oui	Non
125 supercity >92	Oui	Non
125 planet >97	Oui	Non
600 Canyon 96/97	Oui	Non
500 canyon >98	Oui	Non
900 canyon >98	Oui	Non

Daelim		
Tous modèles France	Oui	Oui

Ducati		
Tous modèles >92	Oui	Oui

Harley Davidson		
Sportser 1200 (82 à 97)	Occ	Oui
Sportser 1200 >98	Oui	Non
Autres modèles >82	Occ	Oui

Honda		
Tous modèles >74	Oui	Oui

Husqvarna		
125 wre >98	Oui	Non
410 TE/E	Oui	Non
610 TE/E	Oui	Non

Kawasaki		
2 temps cross	>92	>92
Autres 2 temps	>74	>74
Tous modèles 4 temps	>74	>74

Hausse des carburants

Une raison de plus d'écrire aux élus (lettre parue dans le caillou N°15) afin qu'ils interviennent auprès du gouvernement pour soutenir nos propositions.

D'après un N° d'Auto Plus de janvier, le super (avec ou sans plomb) a augmenté de 17% en un an. Le prix moyen du litre de super plombé est passé de 6,14F (01/99) à 7,21F (01/00). Le pro-

duit hors taxe a augmenté de 93%, la taxe de 4% (la taxe représente 75% du prix TTC), soit 1,07F en un an.

Le prix moyen du litre de super sans plomb est passé de 5,83F (01/99) à 6,83F (01/00). Le produit hors taxe a augmenté de 82%, la taxe de 4% (la taxe représente 74% du prix TTC), soit 1F en un an.

KTM		
2 temps cross	>97	Non
Autres 2 temps	>97	>98
Tous modèles 4T	>92	>92

Kymco		
Tous modèles 2T	Oui	Oui
Tous modèles 4T	Oui	Oui

Laverda		
750 S >97	Oui	Non
750 Strike >97	Oui	Non
750 Formula >97	Oui	Non

MBK		
Scooters 2T	>88	>88
Cyclos 2T	>91	>91
Tous modèles 4T	>88	>88

Peugeot		
Tous modèles	>91	>95

Suzuki		
Tous modèles 2T	Occ	Oui
4T >76	Occ	Oui

Triumph		
Tous modèles >91	Occ	Oui

Voxan		
Tous modèles	Oui	Oui

Yamaha		
XS1, XS1B (types 256)	Non	Non
XS2 (type 306)	Non	Non
XS 650 A/B (type 447)	Non	Non
TX 750 (type 409)	Non	Non
Autres modèles	Oui	Oui

Sécurité routière

Maintenant le Ministre doit écouter les usagers !

Le bilan 1999 de l'insécurité routière est lourd : seulement 408 tués de moins qu'en 1998, année particulièrement noire, et malheureusement autant qu'en 1997.

On est bien loin de l'objectif, proclamé en novembre 1997, par Jean-Claude Gayssot : diviser par deux en 5 ans le nombre de tués sur les routes.

Derrière les chiffres, ce sont des milliers de drames supportés par les familles qui ont été frappées par des décès et des blessés graves.

La FFMC a fait un ensemble de propositions cohérentes pour améliorer durablement la sécurité routière, basées sur la prévention, la formation et l'amélioration du réseau et des

infrastructures routières. Le Ministre les a refusées. Il s'est obstiné : il a choisi la sur-répression et lui a consacré 160 millions de francs.

La preuve de l'inefficacité de ce dispositif se révèle maintenant.

Si Jean-Claude Gayssot avait réellement la volonté politique de résoudre le fléau de la mortalité routière, il aurait mis la même obstination à dégager des crédits pour des campagnes de sensibilisation au partage de la route sur les grands médias, pour une amélioration concrète de la formation des usagers, et pour supprimer les points noirs du réseau routier.

11,5% de tués en plus en cyclomoteurs : ce chiffre est gravement accusateur et significatif des carences de la formation. La FFMC

propose depuis des années que le Brevet de Sécurité Routière soit un module de 12 heures de formation et non une attestation au rabais délivrée après 3 heures d'initiation.

Il est grand temps que le Ministère des Transports se rende à la raison et modifie profondément sa politique de sécurité routière. Les usagers doivent être écoutés.

La FFMC va lancer une campagne d'information dont l'objectif sera de faire connaître à nos concitoyens les véritables causes des lamentables résultats enregistrés ces dernières années.

Elle va continuer à faire soutenir l'ensemble des propositions qu'elle a déjà, à plusieurs reprises, transmis au Ministre des Transports et aux administrations.

Des nouvelles de l'Europe

Contrôle technique moto

Après une trentaine d'années de suspension, le gouvernement italien réintroduit un contrôle technique motos. La décision a été fortement soutenue par la Commission des Transports du Parlement qui vient de terminer une révision du Code de la Route qui a duré trois ans. Le Rapporteur de la Commission, Mr Ernesto Stajano, a déclaré : « Cette décision devait être prise, l'Italie est à présent en accord avec l'Union européenne (UE) en la matière. De plus, cela améliorera la sécurité routière et la protection de l'environnement dans notre pays ».

L'organisation italienne de défense des droits des motocyclistes, Coordinamento Motociclisti (CM) s'oppose fermement à cette décision et réclame la vérité quant à la référence aux règlements européens. Dans un communiqué de presse, CM a déclaré : « Il n'existe aucune preuve concernant un lien quelconque entre les accidents et l'état des véhicules. De plus, le contrôle technique moto n'est pas en application dans la moitié des pays de l'UE. Il n'y a pas

de législation européenne à appliquer à ce sujet, et la Commission européenne est actuellement en consultation avec les consommateurs et les organisations de motocyclistes. Donc, aucune décision ne doit être prise maintenant, et il n'est pas certain que les résultats de ces discussions seront en faveur d'une législation européenne sur le CT motos. Enfin, n'oublions pas que les pays de l'UE appliquant un système CT moto ont également une procédure d'homologation unique qui permet aux motocyclistes de légaliser les modifications apportées à leurs machines, alors que cela est quasiment impossible (...) en Italie. (...) ».

CM va demander un entretien au Ministre des Transports afin de lui expliquer la situation réelle et trouver un compromis. Cependant, la procédure ne débutera pas avant que le Ministère ait publié une procédure contenant les instructions techniques pour toutes motocyclettes et cyclomoteurs produits depuis 1964.

Riccardo Forte / CM Italie

Young Rider Of the Year

L'édition 2000 du « Jeune Motocycliste Européen de l'Année » (EYROY) a officiellement débuté. Son lancement (...) s'est déroulé le 14 mars dernier au Salon de la Moto de Madrid. Le EYROY a été officiellement ouvert par Carlos Moños-Repiso, directeur général des Transports en Espagne. (...)

L'immense succès rencontré par le EYROY en 1999 a convaincu la Commission européenne de soutenir l'organisation de l'événement cette année encore. Forts de l'expérience de l'année dernière, les co-organisateurs européens ACEM, FEMA et FIM sont déjà fin prêts pour faire du EYROY un succès plus grand encore cette année. (...)

Plus de 15000 jeunes motocyclistes enthousiastes sont attendus pour participer aux étapes de sélection YROY nationales. Celles-ci se dérouleront de mars à août dans 17 pays européens. Les 34 finalistes sélectionnés, une et un jeune motocycliste de chaque pays (...), tenteront alors de remporter le titre de Jeune Motocycliste Européen de

l'Année. La finale européenne se déroulera en septembre prochain au Grand Prix de Valence en Espagne.

Les aptitudes et connaissances des participants seront rigoureusement évaluées lors des différentes étapes des événements nationaux. Les participants devront répondre à un questionnaire couvrant des questions pratiques sur la conduite moto, le code de la route et la connaissance de la conduite moto; des motocyclistes expérimentés évalueront le comportement et les aptitudes des jeunes motocyclistes à la conduite moto sur la voie publique. Lors de la finale européenne, les finalistes seront évalués à travers une série d'épreuves de conduite pratiques sur différents types de motos.

Tous les jeunes motocyclistes entre 16 et 26 ans sont invités à participer à cet événement instructif et divertissant et gagner des prix de valeur. Il suffit pour cela de contacter le coordinateur YROY de votre pays. (...)

Christina Gesios & Kate Glover

Bilan des accidents 1999 à Rennes

Vous avez tous eu connaissance des piètres résultats de la politique Gayssot au niveau national ; les chiffres de l'insécurité routière sont très loin des prétentions affichées il y a maintenant deux ans. Les chiffres nationaux étant parfois éloignés des réalités locales, nous vous avons préparé un bilan des accidents moto sur Rennes pour 1999.

Les accidents de moto (hors cyclos, je précise) ont fait à Rennes en 1999, 84 victimes, dont 2 tués (-50%) et 17 blessés graves (+21%). Les collisions voiture / moto sont en baisse (-18%), ainsi que les accidents « moto seule » (-50%). Pour info, les accidents « moto seule », incluent les évitements sans collision... La responsabilité des motards dans les accidents est de 45%. La tranche d'âge des 25/39 ans est de loin la plus touchée avec 56% des victimes, bien que la tendance soit à la baisse. A noter également que 6% des accidents ont eu lieu sur un tra-

jet domicile-école, et 28% sur un trajet domicile-travail.

Les principaux facteurs d'accidents sont encore le défaut de maîtrise du véhicule et la vitesse inadaptée.

Il faut signaler que les chiffres ci-dessus, ainsi que les mauvais résultats au niveau national concernent tous les types de motos, y compris les 125. Les pilotes de 125 n'ayant pour la plupart reçu aucune formation, nous ne pouvons qu'en tirer les conclusions qui s'imposent : il faut impérativement (mieux) former les conducteurs pour juguler l'inflation de l'insécurité routière.

Jean-Philippe

Accidentologie moto à Rennes	1998	1999	%
Accidents impliquant au moins une moto	103	82	-20,4
Tués	4	2	-50,0
Blessés graves	14	17	+21,4
Blessés légers	89	65	-27,0
Total des victimes	107	84	-21,5

Facteurs d'accidents en 1999

(tous véhicules confondus)

Défaut de maîtrise ou vitesse	34%
Changement de direction irrégulier	21%
Inobservation panneau	7%
Etat d'ivresse	7%
Inobs. priorité piéton	7%
Inobs. feux	7%
Traversée hors passage piéton	6%
Traversée pendant le rouge piéton	3%
Manceuvres de stationnement	3%

A propos de sécurité routière...

Et voilà, ça continue en 2000 : Un couple de motards est sciemment assassiné par un automobiliste de 73 ans qui s'est volontairement déporté lors de son dépassement : 2 morts et 3 orphelins. Un jeune motard de 21 ans est percuté de plein fouet par une voiture qui lui coupe la route : 1 mort. Un homme ivre prend la quatre voies en contre sens et tue une famille entière de 5 personnes : 6 morts dont 3 enfants. Et j'en passe !

Monsieur le ministre a décrété que la vitesse tue. La vitesse mais pas l'incivisme, l'intolérance, l'ignorance, le « j't'emmerde moi j'passe ». Monsieur le ministre, dans sa grandeur et sa magnificence, refuse de prendre en considération les propositions de simples usagers de la route, qui vivent au jour le jour la faune de la circulation, qui sont tout bonnement les mieux placés pour dire ce qui va, ce qui ne va pas et ce qu'il faudrait peut être faire.

Au lieu de ça, monsieur le ministre (qui soit dit en passant n'applique pas pour sa pomme les lois qu'IL proclame) - faites ce que je dis, faites pas ce que je fais - préférez la vieille politique de répression qui a prouvé dans le passé son entière impuissance à régler les problèmes (dixit le permis à points). Les seuls qui proposent de réelles solutions se font jeter comme des emmerdeurs patentés.

Où en sont vos belles promesses, monsieur le ministre ? N'avez-vous toujours pas com-

pris qu'une vraie politique de sécurité routière ne passera jamais QUE par l'éducation et la prévention ? Vous préférez punir. Punir qui ? Les pauvres cons que nous sommes tous, la main toujours au porte-monnaie, pour payer et les taxes sur l'essence et les péages d'autoroutes (construites avec NOS impôts) et la vignette pour les auto, et ceci et cela.

Croyez-vous réellement que la peur du gendarme obligera les gens à mettre leur clignotant, à procéder aux précieux contrôles avant tout changement de direction, à respecter la signalisation et les autres usagers, à ne plus téléphoner au volant ? Pour votre

crédibilité d'homme d'état conscient de ses engagements, permettez-moi d'en douter.

Pendant ce temps, les malfaisants, eux, courent toujours.

Tant que nous serons gouvernés par des incompetents notoires, sautillant d'un ministère à l'autre au gré de leur fantaisie ou de leur portefeuille et se proclamant les envoyés de Dieu, des innocents seront tués sur les routes. Et moi, ça me met en rage.

Alors, le prochain qui me demande pourquoi je suis militante à la FFMC, je lui colle mon poing dans la figure !

Dominique LAPERCHE

Concessionnaires

Access Machine, concessionnaire Ducati, MV Agusta, Voxan et je ne sais plus quoi d'autre, déménage le premier avril pour aller 13, rue des Petits-Champs, à Saint Grégoire. Le nouveau magasin sera plus grand. J'espère que l'atelier aussi, que je puisse louer une place à l'année (private joke)

Jean-Philippe



Le motard allait trop vite...

Vous vous souvenez de l'accident de la rue de l'Alma, où une camionnette avait délibérément coupé la route à un motard en franchissant une ligne blanche ? Vous vous souvenez bien sur de la conclusion de l'enquête : le motard roulait trop vite ! Vous souvenez vous également de la lettre que Jean-Claude Goven, chef de cabinet du préfet, nous avait envoyé, nous demandant de dire à nos adhérents de rouler moins vite ? Nous lui avons répondu :

« Monsieur le Directeur,
Nous avons bien reçu votre courrier en date du 25 juin 99 concernant l'accident du 20 mars 98 ayant causé la mort d'un motard Rue de l'Alma à Rennes, et vous informons qu'à votre demande nous l'avons diffusé à l'intention de tous nos adhérents et sympathisants.

Quelle ne fut pas leur émotion à la lecture de celui-ci face à votre bienveillante réaction en cette tragique circonstance !

Encore une fois, et en parfaite conformité avec le discours gouvernemental actuel, l'enquête fait apparaître que la vitesse reste la principale cause. Merci donc de ne pas avoir rappelé dans ce courrier, à l'attention d'irresponsables motards, qu'une ligne continue fut franchie par le pauvre fourgon percuté. Détail semble t-il mineur dans cet accident !

Peut-être même, n'aurions-nous pas eu besoin de cette camionnette pour que ce motard se tue, là, bêtement... la vitesse, vous savez...

C'est vrai, nous ne le nions pas, la vitesse est un facteur aggravant. Mais, s'il vous plaît, un peu de décence dans le cas présent.

Prenez-vous la plume aussi facilement pour informer les adeptes du téléphone au volant ou les abstentionnistes du clignotant de tous les dangers qu'ils font courir à autrui ? Le propriétaire de cette camionnette a-t-il eu la chance de vous lire pour lui rappeler que les règles de circulation s'appliquent aussi à lui ? Et pourquoi pas l'Automobile Club de l'Ouest qui comme nous

possède, nous a t-on dit, quelques adhérents ? Non, bien sûr ! Un ministre expert en accidentologie a retenu la vitesse. Alors, oublions le reste. Continuez à investir dans l'arsenal répressif au dépend de la formation. Et puis, c'est de notoriété publique, passé deux roues, le danger s'éloigne. L'automobiliste est un Electeur et un Contribuable responsable, bien qu'au passage il brille aussi par son absence lors de nos nombreuses rencontres avec le public (et

plus particulièrement les jeunes) en faveur de la sécurité routière.

Nous vous remercions de nous tenir informés des initiatives prises en faveur de la sécurité de tous et restons à votre disposition pour vous prêter main forte en ce sens.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Christophe MARTY

Président de la F.F.M.C. 35 »

Initiative

BELLE-ISLE-EN-TERRE

SAMEDI 17 JUIN 2000

LA JOURNEE DES MOTARDS



CONTRE LA MUCO

**BALADE DECOUVERTE
BAPTEMES DE MOTO
ANIMATIONS**

100 Francs PAR CASQUE
REVERSES

A L'ASSOCIATION DE LUTTE
CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

**RESTAURATION
ET CAMPING
SUR PLACE**

**A PARTIR
DE 19 heures**

CONCERT

Réservations au 02 96 93 32 27

BULLETIN DE RÉSERVATION

NOM : Prénom :

Adresse :

..... Tél. :



**PARTENAIRE DE LA
JOURNEE DES MOTARDS
CONTRE LA MUCO**

En charge de la revue de presse, le rédacteur en chef m'a dit : « tu fais court (1 page), avec de l'humour ». Je m'exécute, j'ai fait court (1 page et demi). Par contre pour l'humour (qui n'est pas mon fort), on repassera pour cette fois. En effet, vu les événements relatés, c'est plutôt la tristesse, l'écœurement et la colère qui m'inspirent. Un run sauvage de plus et trois blessés dont un enfant. Un premier article (ci-contre) qui suscite pas mal d'interrogations. Etais-ce vraiment un run, ou une balade vite qualifiée de run par les gendarmes ? Les victimes sont-elles bien des promeneurs ? Les motards ont-ils fui lâchement ? Un deuxième article (page de droite) a répondu à ces interrogations : c'était bien un run auquel assistaient des spectateurs ; les motards ne se sont pas enfuis. Comme quoi, l'info dans les médias doit être abordée avec vigilance. Le deuxième article a d'ailleurs été demandé par la FPMC, pour apporter des précisions. Concernant les runs, il est urgent qu'un site soit trouvé, pour éviter que de tels accidents ne se reproduisent.

Joël Guillosoou

« Course sauvage » sur un chemin communal. Trois piétons fauchés par une moto.

Faits divers

« Course sauvage » sur un chemin communal d'Orgères Trois piétons fauchés par une moto

Un motard a été responsable d'un accident grave sur un chemin communal d'Orgères dimanche après-midi. Trois piétons, dont un enfant de cinq ans, ont été blessés gravement. Le motard, âgé de 25 ans, a été arrêté par les gendarmes de Vern-sur-Seiche.

Hier après-midi, un motard qui participait à une « course sauvage » et circulait à vive allure sur un chemin communal d'Orgères a perdu le contrôle de son engin qui est allé heurter un groupe de promeneurs. Trois piétons, dont un enfant de cinq ans, et le motard, sont blessés gravement.

« Dès que les beaux jours arrivent, c'est la même chose ! Des motards en groupes, chevauchant de grosses cylindrées, prennent les chemins de campagne pour des pistes de courses et organisent ce qu'ils appellent des « runs sauvages ». Nous tentons de les empêcher, mais il est difficile de les canaliser car ils sont mobiles par définition. Ils constituent pourtant un sérieux danger pour les autres utilisateurs de la voie publique. Cet accident en est la preuve ». Les gen-

darmes de la brigade de Vern-sur-Seiche appelés à constater l'accident qui s'est produit dimanche après-midi à Orgères redoutaient qu'un tel accident ne survienne.

Il était un peu plus de 16h. Un groupe de piétons se promenait à Orgères sur une voie communale reliant la zone artisanale de L'Hermitière à Cintré, lorsqu'un groupe de motards est arrivé, circulant à vive allure. L'un des motards, Hervé Cahet, 25 ans, demeurant allée Charles Vanel à Rennes, qui chevauchait une moto de 750cc, en a perdu le contrôle. Le pilote éjecté, la moto a continué sa course et fauché trois des piétons : Philippe Heurtault, 39 ans, domicilié à L'Hermitière, son fils Bastien âgé de 5 ans, et Mme Laurence Descormier, épouse Pollet, 37 ans, domiciliée à Bédée. Tous trois ont été gravement blessés ainsi que le motard. Après l'accident, les autres motards ont quitté les lieux tandis que les secours étaient alertés. Des véhicules de secours des pompiers de Bruz, Bain-de-Bretagne, Guichen et Rennes-Le Blosne ont pris en charge les victimes qui ont été conduites au CHR de Pontchaillou à Rennes.

Une piste pour la vitesse et la prévention



L'accident d'Orgères aura des conséquences judiciaires. Le motard responsable de l'accident devra en effet répondre des infractions relevées. (...)

Mais, au-delà de la réparation des préjudices, se pose à nouveau la question de ces rassemblements illégaux, des risques que prennent les motards et ceux qu'ils font courir aux spectateurs. « Que pouvons-nous faire ? » interrogent les gendarmes de la brigade de Vern qui sont intervenus sur l'accident d'Orgères. « Nous savions qu'il y avait des « runs » dans le coin. Mais, quand nous arrivions, les motards avaient disparu. Nous redoutions ce qui est arrivé dimanche. Il est temps de trouver une solution à cette question. »

La répression ne peut en effet tout résoudre. « Il y a deux ans, lorsque nous avons été alertés à propos des runs de la zone indus-

trielle de Cesson, nous avons manié le bâton et organisé de nombreux contrôles explique Philippe Caila, directeur de cabinet du préfet. Il fallait faire cesser ces rassemblements dangereux. Mais, il ne peut être question de mettre des gendarmes sur tous les chemins vicinaux ou dans toutes les zones Industrielles. Nous avons donc essayé de sortir de cette situation par le haut. Ce n'est pas simple. C'est un problème aussi difficile à traiter que les rave parties. »

Pourtant, à l'instigation des services de la préfecture, toutes les institutions concernées par la sécurité routière ont cherché à trouver une solution et, surtout, à nouer le dialogue avec les « runners ». « Avec une priorité, souligne Philippe Caila : que les motards aient une attitude responsable et qu'ils portent le projet ». Des représentants de l'Équipement, du district, du conseil général, de Jeunesse et sports, de la gendarmerie se sont retrouvés à plusieurs reprises autour d'une table avec deux associations de motards, la FPMC et Rennes Run, et en présence de M. De Chitel, le Monsieur moto du département.

« Le projet est aujourd'hui bien avancé » précise Alain Géraux, adjoint aux sports à Rennes et membre de la communauté de communes, « même s'il reste à régler des questions essentielles : le financement et la gestion du futur équipement. Il s'agit d'une piste sécurisée qui pourrait s'installer en bordure de la RN 12, à cheval sur les communes de Pacé et Rennes. Mais ce ne sera pas qu'une piste pour faire une pointe de vitesse le samedi soir. »

« Dès le départ, nous avons pensé que le projet pouvait correspondre à d'autres besoins, poursuit Alain Géraux. Si la piste se crée, elle pourra être utilisée pour l'apprentissage à la sécurité des jeunes conducteurs de scooter ainsi que par des moto écoles qui n'ont pas de piste privée. Notre ambition, c'est de faire de cet équipement le symbole de la sécurité routière à deux roues dans le département. Nous serions des pionniers puisque rien de ce type n'existe ailleurs. » Mais il reste du chemin à parcourir, hors des sentiers battus.

C.C.

Ouest-France 15/03/00

Les « runs » à nouveau sur la sellette.

Quatre blessés dans un accident de moto à Orgères

Les « runs » à nouveau sur la sellette



Quatre personnes ont été blessées dimanche après-midi à Orgères dans un accident de moto, lors d'un « run ». Cet accident repose cruellement la question de ces courses qui sont illégales. Pour les canaliser un projet de piste sécurisée est toujours à l'étude.

Dimanche, peu après 16h, sur un chemin communal d'Orgères, un motard de 25 ans a perdu le contrôle de son véhicule, une Suzuki GSXF, d'une cylindrée de 750cc. Sa moto percute ensuite un homme de 39 ans et son fils de 5 ans. Éjecté, le pilote renverse une femme de 37 ans. Tous quatre sont grièvement blessés.

Ce n'est pas un banal accident. Même si l'on est sur une petite route bitumée, ouverte à la circulation, dans une zone artisanale, c'est le lieu de rendez-vous d'un groupe de copains motards de la région rennaise pour y pratiquer leur passion : le « run ». Acrobatie, performances, compétition... Les « runners » sont des mordus du dérapage et de la roue arrière.

La vingtaine de motards qui participaient au « run » d'Orgères reconnaît sa responsabilité dans l'accident. Ils savent bien qu'ils sont dans l'illégalité mais tiennent à préciser qu'ils prennent un maximum de précautions

pour minimiser les risques. « Dimanche, nous étions arrivés à une dizaine de motos vers 14h30. Cela fait un an environ que nous venons ici. Il n'y a pas d'habitation proche. Nous avons choisi cet endroit parce qu'il est tranquille. Le week-end, comme on est dans une zone artisanale, on ne gêne personne. Même pas au niveau du bruit, puisqu'on est au bord de la quatre voies ».

Éviter qu'il y ait des spectateurs

« On n'est pas une bande de furieux, souligne Lucie. On fait vraiment gaffe à la sécurité. Les motos passent chacune leur tour et ne se croisent jamais. Et il n'y a jamais de voiture ». « On est là pour se faire plaisir et pas pour blesser des gens, explique Mathieu. Nous regrettons réellement ce qui s'est passé, l'accident, les gens blessés... » Et il ajoute : « Les blessés n'étaient pas des promeneurs du dimanche. Ils étaient d'abord passé en voiture et ils sont revenus à pied pour assister au run. Au moment de l'accident, cela faisait un moment qu'ils nous regardaient. »

« À cet instant, j'étais en bout de piste, prêt à partir, enchaîne Alban. Hervé était sur la roue arrière et il a lâché une main. J'ai vu la moto zigzaguer... On a appelé immédiatement les secours. Le Samu et les pompiers sont arrivés très vite » « Et nous sommes restés à quelques-uns avec les blessés, précise Lucie, pendant que d'autres allaient ranger les motos. Personne ne s'est enfui lâchement ».

Sur la question des spectateurs de « runs », Sébastien Pisak, président de Rennes Run, association tout à fait officielle, créée en

novembre 1998 précise : « Je vous garantis que nous faisons tout pour éviter qu'il y ait du monde à nous regarder. Mais le bouche-à-oreille fonctionne bien. Dès qu'il y a trop de spectateurs, on change de coin. Les gens ne se rendent pas compte du danger. Lors des runs dans la zone industrielle de Chantepie, il y en avait qui venaient en famille avec des berceaux... »

Encore sous le choc de l'accident, les « runners » rappellent tout de même que depuis deux ans et demi, ils réclament une piste sécurisée ou les spectateurs seraient à l'abri. « Il y a des runs sauvages à Redon, Quimper, Laval, Vitré, Nantes, poursuit Sébastien Pisak. Jusqu'à quand cela va-t-il durer ? Faudra-t-il d'autres accidents ? A Rennes, les choses avançaient... Nous, les « runners », on a fait tout ce que la préfecture nous demandait. On a créé une association pour qu'ils aient des interlocuteurs. On a arrêté les gros runs de Chantepie. On n'est pas des saints, mais on fait le maximum. Pourtant, depuis plus d'un an, plus rien n'avance, même si on nous a promis un terrain à Pacé, près de Cora ».

De son côté, la FFMC, par la voix de son président rennais, Christophe Marty, « condamne tous les runs sauvages. La solution, c'est, bien sûr, la piste puisqu'il n'y a aucun circuit ouvert aux motards sur les quatre départements bretons. Il y avait eu une ouverture avec le projet de Pacé, mais les choses traînent »

Catherine CAYROL

Ouest-France 15/03/00

Lettre ouverte à propos des runs

Suite à l'article « une piste pour la vitesse et la prévention », repris ci-contre, la FFMC a envoyé une lettre ouverte à Ouest-France. Cette lettre est parue le samedi 25/03/00. En voici le texte intégral :

« Bien que deux articles très complets aient déjà traité de la question des runs, il nous semble nécessaire d'apporter quelques dernières précisions sur le sujet.

Il y a deux ans, lorsque le problème a commencé à prendre de l'ampleur, nous avons pris contact avec les runneurs d'une part et la préfecture d'autre part ; il a semblé évident que la seule solution durable était la création d'un lieu destiné à cet effet, où les runs pourraient avoir lieu avec un maximum de sécurité pour tous.

La FFMC a aussi développé le sujet en exprimant le souhait que la piste devait également servir de lieu de formation et de sensibilisation aux jeunes, à des stages de perfectionnement à la conduite et aux auto et moto écoles ne disposant pas de piste privée.

Nous ne souhaitons pas tirer la couverture à nous et ne voyons aucun problème au fait que d'autres reprennent nos idées et nos propos à leur compte, si cela peut faire avancer les choses...

Mais lorsque Monsieur GERAUX, actuel dépositaire du dossier en sa qualité d'adjoint à « la Jeunesse et aux Sports » à la Mairie de Rennes, parle d'un lieu novateur, n'existant pour l'instant nulle part ailleurs,

nous nous permettons de lui rappeler qu'il n'existe toujours pas à Rennes non plus malgré plusieurs mois de promesses et de négociations. Et, pour terminer, nous demandons aux décideurs s'ils attendent qu'une réelle catastrophe ne se produise pour finaliser le projet !

Christophe Marty

Président de la FFMC 35 »

On dit que ce sont les bonnes idées qui sont reprises ! Espérons que M. Géraux ayant fait sienne cette idée, le dossier ne va pas partir aux oubliettes et que Rennes sera bientôt dotée d'une piste !

Jean-Philippe

Bulletin d'adhésion

Nom :
Prénom :
Profession :
Adresse :
CP :
Ville :
Téléphone :
e-mail :

Tu es déjà adhérent

N° d'adhérent :

Tu es nouvel adhérent

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Date du permis A :

Ta moto :

Marque / Type :

Cylindrée :

Date d'acquisition :

Ci-joint un chèque de francs à l'ordre de la FFMC 35 à adresser à :

Dominique Laperche
35, rue du Manoir de Gaudon
35770 VERN SUR SEICHE

date et signature

Cotisation	
Individuelle	140 F
Couple	250 F
Moto-club	300 F

Merci de joindre si possible une photo pour l'établissement de ta carte !

Offres réservées FFMC 35*

La FFMC 35 a négocié pour ses adhérents :

• **ACCESS MACHINE**

84, boulevard de Metz

35700 RENNES

tel : 02 99 38 58 07

Sur présentation de votre carte d'adhérent FFMC 35, Access Machine vous fait une carte nominative valable un an, renouvelable. Cette carte offre :

- 10% de remise sur tous les accessoires en magasin
- 15% de remise sur un kit chaîne
- Montage gratuit de 2 pneus
- Montage gratuit de 3 jeux de plaquettes de frein
- 1 filtre à huile gratuit sur un forfait vidange.

• **LECONTE MOTOS**

77, rue de Rennes

35510 CESSON-SEVIGNE

tel : 02 99 83 42 92

10% de remise sur les pièces et sur les accessoires (sauf Shoei et Bagster)

• **AEROPUB**

Route d'Erbrée

35500 SAINT M'HERVE

tel : 02 99 76 71 11

10% de remise sur une réparation de carénage, de réservoir, ou sur une peinture perso (moto, casque, compteur...)

Ces offres sont soumises à la présentation de la carte d'adhérent FFMC 35, à jour de cotisation. Elles sont également susceptibles d'évoluer. Nous contacter pour la liste la plus récente.

* sauf moto-clubs.

Portrait



Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, Dominique est notre bien aimée trésorière. Membre fondatrice de la fédé 35, elle est ce qu'on pourrait appeler une « vraie ». Motarde au quotidien, au bistrot tous les midis, (mais c'est juste pour manger !), future déléguée bénévole de la Mutuelle des Motards elle figure parmi les personnes les plus impliquées de notre fédé. ce, c'était ses bons cotés... Hors mis ça, Dominique est pleine de défauts. Elle a, entre autres, pris la fâcheuse habitude de critiquer les motos japonaises (elle a surnommé son magnifique VFR le « tupperware », quelle honte !). Elle veut toujours « tous nous pourrir », et user ses pneus jusqu'à décapiter les petits Bibendums Michelin figurant sur les flancs ! Bon, blague à part, Dom, elle est facile à reconnaître : c'est celle qui a toujours de bonnes idées, qui est prête à rendre service, sur laquelle on peut compter quand on a un problème.

Petites annonces

Vends Yamaha 600 XTK, modèle 92, 21 000 km, couleur noire, 12 500 FRF. Tél : 02 99 62 14 32.

Messages de M. Moto

Piste d'apprentissage sécurité deux roues (runs).

Comme vous, j'apprends par le journal que la piste pourrait se faire à Pacé, en espérant que Monsieur le Maire soit d'accord. Dans le cas contraire, il faudra rechercher un autre site proche de Rennes. Affaire à suivre...

Nouvelles glissières de sécurité.

Chose promise, chose faite, vous pourrez contempler la nouvelle protection motard « Moto tub » sur la bretelle de Cesson-Sévigné (face à la courte paille) pas trop près bien sûr, en espérant qu'elle ne servira jamais et restera une prévention. Par ailleurs, une liste de sites est prête pour installer de nouveaux écrans motards, j'espère que les crédits vont suivre comme nous l'a promis le Ministère.

Relais motos calmos.

Le relais sera en place dès le vendredi 14 avril vers 13 heures jusqu'au samedi 15 heures sur l'aire de repos de Mondevert (sens départ) et le dimanche de 13 heures à 19 heures sur l'aire d'Erbrée (sens retour). Nous espérons que cette fête de la moto se déroulera sous le soleil et dans la bonne humeur, tout en souhaitant bonne route à tous les motards allant au Mans. L'autoroute sera gratuite pour les motards qui sortiront du Mans. La FFMC 35 et moi même vous accueillerons avec le sourire.

Philippe De Chitel

1h37...

1h37... du matin. La FFMC vient de me réveiller. Non, non, ils ne m'ont pas appelé pour me relancer pour payer ma cotis' ! Tout simplement, j'étais en train de penser au bouclage de Moto Mag qui arrive et y'a la manif à annoncer, les ballades, le relais calmos... Bref le travail est énorme, ça m'a réveillé. Comment ils font le président et son bureau ? Président, ça doit être gigantesque comme boulot, il doit pas pouvoir dormir ! D'autant plus qu'il a pas le temps, toutes les nuits, il doit resserrer la visserie de son engin venu de Milwaukee. Et la trésorière ? La pauvre, elle doit aligner des chiffres et des colonnes toute la nuit et en plus, elle a rajouté l'Euro cette année. Remarque, elle a le temps, car comme moto, avec le VFR, y'a rien à FR (Slogan d'enfer). Quant au pauvre gars qui se tape la rédaction du Menhir, le pauvre, il doit se refaire son papier toutes les nuits. Dire qu'il s'est mis en tête de créer le site web FFMC 35, il est maso ! J'en vois qu'un qui est peinarde dans cette affaire, c'est le consultant chargé des permanences du samedi : il ouvre, deux heures plus tard il ferme. ce doit pas l'empêcher de dormir ce job. De toute façon il bosse de nuit... Tout ça pour dire que moi, avec mes malheureuses annonces à faire dans la presse et les ballades, j'ai pas à me plaindre. Mais les autres, ayez pitié d'eux et de leur sommeil, n'hésitez pas, prenez des responsabilités, venez aux réunions de bureau. Ils seront plus frais le matin pour prendre le guidon. Y a déjà assez de caisseurs qui téléphonent en conduisant...

Joël Guillosoou

Calendrier

Avril

9 Balade FFMC 35.

8/9 Course de côte à Plumeliau (56).

15/16 24 heures du Mans (et bien sur le relais moto de la FFMC 35 du coté de la Gravelle !)

22 Manifestation régionale (voir page 1).

30 France Open / Supersport / Superbike, circuit Carole (93).

Mai

7 Course de côte à Queven (56).

6/7 Rassemblement « La Licorne » à Saint Lo (50).

13/14 Grand prix de France de vitesse au Mans

20/21 Coupes Moto Légende à Montlhéry (91)

20/21 Championnat de France Supermotard à Fougères.

28 Championnat de France Promosport, circuit Carole (93)

29/9 Tourist Trophy, ile de Man

Juin

4 Balade FFMC 35

4 France Open Supersport Superbike au Vigeant (86)

4 Course de côte au Croisty (56)

18 « Les motards ont du cœur », à Rennes

24/25 Championnat du monde de motocross 500cc à Iffendic (35)

Note : pour les balades FFMC 35, les départs ont lieu à 11h précises, en haut de la place des Lices à Rennes (prévoir un pique-nique).



M. MOTO 35

Fiche de signalement de dangers pour les motards

Fiche à retourner à :
Philippe de CHITEL - M. Moto 35
Direction Départementale de l'Équipement
3, avenue de Cucillé - BP 3167 • 35031 Rennes Cedex



Le relevé d'informations

Sous cette dénomination se cache un document qui est plutôt méconnu des assurés. Quel est-il ? Et à quoi sert-il ?

Il s'agit d'une notice qui permet de visualiser sur une seule page :

- La date de souscription du contrat.
- Le numéro d'immatriculation du véhicule.
- Les noms, prénoms, date de naissance, numéro et date de délivrance du permis de conduire du souscripteur et de chacun des conducteurs désignés au contrat.
- Le nombre, la nature, les dates de surveillance et les conducteurs responsables des sinistres survenus au cours des cinq périodes annuelles précédant l'établissement du relevé d'informations, ainsi que la part de responsabilité retenue.

vé d'informations, ainsi que la part de responsabilité retenue.

- Le coefficient de réduction-majoration appliqué à la dernière échéance annuelle (bonus ou malus).
- La date à laquelle les informations ci-dessus ont été arrêtées.

Ainsi, le conducteur qui souhaite souscrire une assurance auprès d'un nouvel assureur s'engage à fournir à celui-ci le relevé d'informations délivré par son assureur précédent.

On l'aura compris, le RI permet donc de justifier de son expérience, de son bonus (ou malus) et de sa sinistralité. C'est pourquoi,

même si vous ne souhaitez pas réassurer le véhicule et que vous résiliez votre contrat, demandez le RI et conservez le. Ainsi, tout au long de votre vie de motard, vous pourrez justifier de votre expérience, surtout si vous ne vous assurez que périodiquement. Enfin, sachez que le RI est généralement délivré par votre assurance jusqu'à deux ans après la résiliation du contrat. Au-delà, il peut être impossible à obtenir (problème de purge des fichiers informatiques). Alors n'oubliez pas quand vous viendrez à la Mutuelle pour vous assurer d'apporter avec vous vos RI !

Jean-Marie

Assemblées régionales 2000

Pour aller plus près des motards, pour développer la vie démocratique de la Mutuelle, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter sensiblement le nombre des Assemblées Régionales. Trente sept Assemblées seront tenues cette année, au lieu de la vingtaine de l'an dernier. Elles seront organisées dans pratiquement chaque ville où il y a un bureau ou une délégation, en attendant de réaliser le plus rapidement possible l'objectif d'une assemblée par département.

Ces AR sont statutaires et destinées à élire les Représentants Élus des Sociétaires, RES comme on peut les appeler maintenant, qui se rendront à l'assemblée générale qui se

tiendra à Autrans (38), le 11 juin 2000 (week-end de Pentecôte) en même temps que les Assises. Elles permettront aussi d'élire les représentants des sociétaires aux « commissions sinistres ».

Tous les sociétaires pourront ainsi plus facilement participer aux réunions qui seront désormais géographiquement plus proches d'eux. Ils auront l'information en direct de la situation, du fonctionnement et des objectifs de la Mutuelle. Ils dialogueront avec les Délégués bénévoles, le représentant du conseil d'administration et les techniciens présents. Rien ne remplace ces rencontres et ces dialogues directs autour du service d'assurance aux sociétaires que l'on veut tou-

jours meilleur et toujours plus motard.

Ces réunions sont, bien entendu, ouvertes à tous les motards et particulièrement aux proches du mouvement.

Tous sont mobilisés pour recevoir le plus grand nombre de sociétaires assistant à ces rencontres. Et si la date de la réunion à laquelle ils sont convoqués ne leur convient pas, ils pourront toujours choisir un autre lieu. Le calendrier permettra à chacun de trouver une possibilité pour participer à ces rencontres fondamentales pour la Mutuelle et sont développement.

Alain Magnier,
Secrétaire Général de l'AMDM

Localisation du danger rencontré

Entre la ville de et la ville de

- sur la route nationale : RN.....
- sur route départementale : RD.....
- sur une autre voie
- à environ.....km de

- avec un tracé de route
- en ligne droite
- en virage
- en carrefour
- en giratoire

Type de danger rencontré

- Gravillonnage
- Glissière de sécurité
- Défauts de la chaussée

- Marquage au sol
- Ralentisseur
- Autres

Le danger est signalé par Mme/Mlle/M.....

Coordonnées :(facultatif)


Direction Départementale
de l'Équipement d'Ille et Vilaine



M. MOTO 35
Philippe de Chitel
Téléphone 02 99 33 42 48
Fax 02 99 33 43 61

Carnet

Tout d'abord (ça va devenir une habitude) merci à : Stéphane (750 Custom), Jean Yves (1200 Venture), René (1500 F6C), Guillaume (900 Daytona Super 3), Luc (Guzzi), Renaud (600 Transalp), Daniel (auto), Jean-Jacques (Laverda 1000 Jota), Paul (1100 ZRX), Christine (auto), Christophe (Harley 1200 type mines modifié...), Olivier (DR 800), Dominique (VFR 750), Stéphane (1200 Voyou), Florent (1100 GSXR), René (K75 RT), Jean-Paul (R1100R), Jean-Philippe (900 Speed Triple), Mickaël (R6), Christian (1100 ZZR), Jean-Luc (125 XR), Claude (650 Deauville), Luc (750 GSXF), qui ont réadhéré pour l'an 2000.

Et nous souhaitons la bienvenue à :Yohan (600 Bandit), Arnaud (piéton ?), Arnaud (883 Sportser), Philippe (1100 Sport), Alban (RF 600), Albert (piéton), Michel (piéton ?), Pierre (600 Hornet), David (750 GSXR), Olivier (encore un piéton ?)